

L'assemblée générale de l'ASID

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

destinés à des éléments plus divers — samaritaines, éclaireuses —, le même esprit, la même amitié, le même dévouement et la même raison d'aller joyeusement de l'avant pour «servir». Le même esprit, la même amitié, le même idéal commun que les élèves nouvelles nous ont dit, alémaniques ou romandes mêlées selon le strict ordre alphabétique de leurs noms, avoir découverts cette année pendant ces quinze jours de leur cours.

Caserne, cours de cadres, insignes et promotions — ne nous arrêtons pas aux mots. C'est le drapeau de la Croix-Rouge qui est premier servi. Pas de salut ni de garde-à-vous? Beaucoup mieux et beaucoup plus, une âme et une volonté communes. Un ordre et une discipline? Assurément, mais commandés par l'esprit de dévouement et de charité qu'apporte chaque élève, chaque chef futur d'un détachement, chaque intendante future d'un groupe. Et que leurs chefs et leurs cadres se donnent pour première consigne de respecter et de développer encore, au long du cours.

Un cours qui doit apprendre aux élèves bien des notions ingrates, mais nécessaires, sur les



Un groupe sur le canon.

règlements de service, les formulaires, les contrôles, mais encore tant d'autres enseignements sociaux, infirmiers ou médicaux indispensables dans les E. S. M. et pour celles qui auraient à y connaître de lourdes et de graves responsabilités. Et c'est bien à ces responsabilités-là qu'il les prépare. Pour qu'elles puissent les assumer avec tout le cœur qu'il y faudra.

M.-M. T.

L'assemblée générale de l'ASID

Le public qui remplissait jusqu'au bord les gradins de la salle du Grand Conseil d'Aarau en ce 3 mai 1952, différait sensiblement de celui qui les occupe d'habitude. L'Assemblée générale de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, ASID y tenait ses assises annuelles.

Assemblée composée de femmes essentiellement, présidée par des femmes: mais quel coup d'œil! Les uniformes de laine blanche, bleue ou noire des religieuses et des diaconesses, ainsi que toute la variété des uniformes des différentes écoles d'infirmières de Suisse, composaient une sorte de tapisserie aux tons sombres mais harmonieux, ponctuée ici et là par la grisaille d'un costume masculin. Signe des temps que cette Association professionnelle de celles et de ceux qui prendront soin de nous dans les heures graves de la maladie. L'Association avec son comité, ses délégués, ses membres est reçue une fois l'an par une ville de la Confédération qui se fait une joie de lui offrir ce qu'elle a de mieux en tout. On sait en effet, la crise grave que traverse le recrutement du personnel soignant des hôpitaux. Crise qui frappe tous les pays et qui a brutalement fait comprendre que, sans cette cohorte d'êtres volontairement voués aux soins des malades, les plus beaux hôpitaux devenaient lettre morte.

De hautes personnalités politiques, médicales et militaires honoraient de leur présence cette assemblée présidée avec autant de grâce que de fermeté et de distinction par la présidente de l'Association, M^{me} Germaine Vernet-Bourcart de Genève. Il y avait entre autres: le colonel Meuli, médecin-chef de l'Armée, le colonel Kessi, médecin-chef de la Croix-Rouge suisse, le Dr Martz, président de la Commission du personnel

infirmier, le Dr Siegrist, conseiller d'Etat du canton d'Argovie, etc.

Il faut avoir assisté à l'une de ces rencontres pour réaliser le travail intense d'un comité qui doit non seulement défendre les intérêts de la profession, mais veiller à son perfectionnement, à ses devoirs, qui doit entretenir avec l'étranger des relations étroites pour que les échanges soient féconds, pour que les expériences des uns facilitent celles des autres. Le Comité doit faire en sorte que les conditions de travail, en maintenant l'infirmière en bonne santé physique et morale, assurent, en fin de compte, un meilleur rendement auprès du malade qui demeure le centre et la raison d'être de l'Association.

Les tâches de la présidente et de son Comité central ont été multiples: application du contrat-type fédéral, mise au point des salaires de base des infirmières hospitalières, privées, des infirmières-visiteuses ou aides de médecin, souci de l'uniforme qui, tout en restant féminin, doit s'adapter au rythme de la vie moderne.

Veiller à ce que le nouvel horaire de travail soit appliqué et respecté. Organiser des cours de secourisme avec l'aide de l'Alliance suisse des samaritains et de la Société suisse des troupes du service de santé, cours destinés à répéter et à perfectionner les soins d'urgence en cas d'accident notamment. Le Comité s'est également occupé, à la demande de la Commission du personnel infirmier de la Croix-Rouge suisse, de la campagne de recrutement, et de bien d'autres choses.

Une visite à la vieille ville d'Aarau, et ce fut l'enchantement des Bains de Schinznach. Le thé offert par l'Association des infirmières de l'Hôpital cantonal d'Aarau, servi dans ces jardins de rêve, permit une détente et des revoirs avant les séparations.

Renée Jaton.